

SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20190778/LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE-À-PITRE, Nouveau Palais de Justice
16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 22 JUIN 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 7 rue du Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers sis en la commune de LE MOULE (97160), consistant en une parcelle de terre sur laquelle est édifée une construction, cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AX	1182	Rue des Campechiers	50a 06ca

Avec en complément les 1/9èmes indivis de la parcelle cadastrée AX 1248.

Il s'agit d'une maison comprenant une terrasse, un séjour, une cuisine, un dégagement, une chambre, un balcon, un couloir, une salle de bains, deux chambres et une chambre parentale avec salle de bains attenante, un escalier depuis le séjour donnant accès à un sous-sol, une pièce principale faisant office de garage, une salle d'eau, une cuisine, et deux autres pièces. La maison est occupée mais inhabitée.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 22 JUIN 2023 sur la mise à prix de :

CENT SIX MILLE EUROS (106 000 €)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 9 mai 2023

Signé : La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON